

Echantillon n°	370-2022-00019355	Date	28/01/2022	Page 1/2
Rapport d'analyse n°	AR-22-AA-024069-01 / 370-2022-00019355			


**Flamant Vert sas**

A l'attention de

 17C Allée Napoléon III  
 18000 Bourges  
 FRANCE

Notre référence :	370-2022-00019355 / AR-22-AA-024069-01	Type :	EX
Date de réception :	21/01/2022 09:03:00		
Date de mise en analyse :	22/01/2022		
Prélèvement/Transport :	La Poste (Colissimo)		

**Données fournies par le client**

Référence client :	MP-CHLORELLE-POT 1		
Description de l'échantillon :	POUDRE DE CHLORELLE		
Conditionnement :	NonCommercial : 133g		
Votre référence commande :	MP-CHLORELLE / (EOL) 006-10518-1420419	Votre date de commande :	19/01/2022
Analyses demandées :	PLSWY : Métaux Lourds (Pb, Cd) ID871 : Arsenic inorganique LSDWG : Etain LS45M : Mercure		
N° de lot	211129002	Marque	FLAMANT VERT

Analyses élémentaires	Résultats
<b>ID871 ID Arsenic inorganique</b> Méthode : Méthode interne, ICP/MS Arsenic inorganique	< 0.02 mg/kg
<b>LS71T ZS Plomb</b> Méthode : Méthode interne, ICP/MS [Préparation [Voie humide par micro-ondes sous pression]] (a) Plomb (Pb)	<0.01 mg/kg
<b>LS9C9 ZS Cadmium</b> Méthode : Méthode interne, ICP/MS [Préparation [Voie humide par micro-ondes sous pression]] (a) Cadmium (Cd)	<0.005 mg/kg
<b>LS45M ZS Mercure</b> Méthode : Méthode interne, ICP/MS [Préparation [Voie humide par micro-ondes sous pression]] (a) Mercure (Hg)	<0.005 mg/kg
<b>LSDWG ZS Etain</b> Méthode : Méthode interne, ICP/MS [Préparation [Voie humide par micro-ondes sous pression]] (a) Etain (Sn)	<1.00 mg/kg

SIGNATURE	 Christophe Lepetit Expert Analytique Contaminants 02 72 64 71 87
-----------	--

Rapport validé électroniquement par Christophe Lepetit

Echantillon n°	370-2022-00019355	Date	28/01/2022	Page 2/2
Rapport d'analyse n°	AR-22-AA-024069-01 / 370-2022-00019355			

**NOTE EXPLICATIVE**

Ce document ne concerne que l'objet soumis à l'essai ; sa reproduction n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

Les essais et rapports sont réalisés conformément à nos conditions générales de vente disponibles sur demande.

La déclaration de conformité prend seulement en compte les résultats des paramètres pour lesquels une spécification ou un référentiel est annoncé.

Pour déclarer ou non la conformité à la réglementation en vigueur ou aux spécifications définies dans les cahiers des charges concernant les analyses physico-chimiques, l'incertitude associée au résultat sera ajoutée ou retranchée de façon à obtenir sans conteste un résultat opposable aux spécifications ou à la réglementation en vigueur afin de privilégier le risque Client. Elle ne sera pas prise en compte dans le cadre des référentiels qui intègrent déjà les incertitudes de mesures ou sur demande explicite du client.

Les essais sont identifiés par un code de 5 caractères dont la description précise est disponible sur demande.

Les essais identifiés par le code à 2 lettres ZS ont été réalisés par le laboratoire Eurofins Analyses pour l'Environnement France (S1). Le symbole (a) identifie les prestations couvertes par l'accréditation COFRAC ESSAIS (portée sur [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)) 1-1488.

Les essais identifiés par le code à 2 lettres ID ont été réalisés par le laboratoire Eurofins Chemical Control S.r.l. (Cuneo).

Le laboratoire est exonéré de responsabilité dans le cas d'informations fournies par le client et pouvant affecter la validité des résultats.

Dans le cas où le laboratoire n'est pas en charge de l'étape d'échantillonnage, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu ou pris en charge.